

Séance du 19 Février 2015

L'an deux mille quinze, le dix neuf du mois de février à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sandrine URBAIN, Maire.

Etaient présents : Mmes, Mrs, URBAIN Sandrine, ISSELIN Jean-Claude, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, CONTANT Evelyne, GONCALVES Jean, JALOUX Patricia, CABOT Christophe, PREVOT Pascal, DAUNIQUE Monique, VERGNE Sandra, CASTEX Céline, GROSCLAUDE Mathias, PILLOT Christine et CALLOT Franck.

A donné pouvoir : Néant

Excusé : Monsieur DELATTRE Richard

Secrétaire : Madame DAUNIQUE Monique

Date de convocation : 14 Février 2015

Madame le Maire propose au Conseil Municipal suite à la démission de deux Conseillers Municipaux de procéder en premier lieu à l'installation des deux nouveaux conseillers municipaux, le Conseil Municipal n'émet aucune objection et prend acte

PROCES VERBAL D'INSTALLATION DE DEUX NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Par courrier en date du 6 janvier 2015, reçu en mairie le 8 janvier 2015, Madame Julie BARBAROT a présenté sa démission en tant que Conseillère Municipale.

Par courrier en date du 12 janvier 2015, parvenu en mairie le 23 janvier 2015, Monsieur Jacques REITH a présenté sa démission en tant que Conseiller Municipal.

Madame le Maire a accepté leurs démissions, qu'elle a transmises à Madame la Préfète de l'Aube pour information conformément à l'article L 2121-4 du CGCT.

Conformément aux règles édictées à l'article L.270 du Code électoral, « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit »

Madame Christine PILLOT est amenée à remplacer Madame Julie BARBAROT et Monsieur Franck CALLOT est amené à remplacer Monsieur Jacques REITH.

En conséquence, compte tenu des élections qui se sont déroulées le 23 Mars 2014 et conformément à l'article L.270 du code électoral Madame Christine PILLOT et Monsieur Franck CALLOT sont installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Le tableau du Conseil Municipal est mis à jour en conséquence et Madame la Préfète sera informée de cette modification.

Madame le Maire propose à l'ensemble des conseillers municipaux de se présenter.

Madame le Maire et l'ensemble du conseil municipal souhaitent la bienvenue aux nouveaux conseillers municipaux.

Communications du Maire :

Deuil de Monsieur Albert ISSELIN

Madame le Maire présente aux conseillers municipaux les remerciements de la famille de Monsieur Albert ISSELIN pour leurs témoignages de sympathie à l'occasion de son décès.

Remerciements colis et vœux

Madame le Maire communique à l'assemblée la liste des remerciements adressés aux enfants ayant réalisés les cartes de vœux accompagnant les colis de fin d'année, des remerciements et vœux des bénéficiaires des colis et des vœux des institutions.

Voiture abandonnée

Madame le Maire lit à l'assemblée le mail de la brigade de gendarmerie de Bréviandes informant qu'elle a bien pris note de notre demande concernant le stationnement prolongé du véhicule 106 Peugeot Rue de la Vallée de la Seine dont le propriétaire a été identifié et les proches contactés afin qu'il soit retiré.

Livraison des bacs pucés

Madame le Maire informe l'assemblée que la procédure de livraison des bacs pucés par les services du SIEDMTO se poursuit et qu'elle a demandé au syndicat la liste des foyers non livrés afin de mettre en place une livraison globale en mairie pour une mise à disposition aux habitants.

Enquête de besoins en livraison de repas

Madame le Maire communique un mail de l'ADMR faisant suite à son enquête sur les besoins pour la mise en place d'un service de livraison de repas.
Un article paraîtra dans le prochain bulletin municipal afin d'estimer le nombre de personnes susceptibles d'être intéressées par ce service.

Concert Gospel du dimanche 22 mars à l'Eglise

Madame le Maire informe de l'organisation par l'association Créations-Animations-Loisirs-Verrières-Aube d'un concert gospel le dimanche 22 mars dans l'Eglise de Clérey.

Installations classées pour la protection de l'environnement – SA CARRIERES CHAMPENOISES – Demande d'autorisation unique pour l'exploitation d'une carrière de matériaux alluvionnaires sur le territoire de la commune de Vaudes : avis du commissaire enquêteur

Madame le Maire communique l'avis favorable du commissaire enquêteur pour ce projet.

AFR Clérey-Fresnoy le Château : remerciement pour la prise en charge d'une partie du contrat avenir de la structure

Madame le Maire informe l'assemblée du courrier de Monsieur Stéphane Wiecek, Président de l'AFR Clérey-Fresnoy le Château remerciant la commune pour son accord de prise en charge d'une partie de la rémunération du Contrat Avenir qu'il souhaite mettre en place.

Séances de cinéma du vendredi 27 février :

Les prochaines séances de cinéma mises en place par l'Association Tata Nounous auront lieu le vendredi 27 février et seront les suivantes :

- **14h : Les pingouins de Madagascar**
- **16h : The Hobbit**
- **20h : La famille Béliet**

SDIS : Montant prévisionnel de la contribution de la commune

Madame le Maire informe l'assemblée que cette année le montant prévisionnel de la contribution au SDIS s'élèvera à 10.887,12 euros, somme qui sera inscrite au budget 2015

Devis stage voile

Madame le Maire informe l'assemblée du devis du stage voile destiné aux élèves de CM1/CM2, soit 42 élèves pour 10 séances entre le 10 avril et le 26 juin 2015 pour un montant de 1.490,00 euros hors frais de transports d'un montant de 1.480,00 euros.

50 ans de la Protection Civile de l'Aube

Madame le Maire transmet à l'assemblée l'invitation de la Protection Civile de l'Aube qui fête ses 50 ans en organisant une journée porte ouverte le Dimanche 1^{er} Mars 2015 Place de l'Hôtel de Ville de Troyes de 10h à 17h avec démonstration, initiation au défibrillateur automatique, exposition.

Un article est paru sur le site internet de la commune afin de le faire savoir aux habitants.

Questions principales

Remplacement des conseillers municipaux démissionnaires auprès des syndicats

La procédure de désignation a donné les résultats suivants :

	Titulaire	Suppléant
Syndicat Départemental D'Energie de l'Aube	-----	JALOUX Patricia
SIA de la Haute Seine	CALLOT Franck	-----
SIEDMTO	DAUNIQUE Monique	PILLOT Christine

Mise en place des commissions communales

La procédure a donné les résultats suivants :

- Commissions des fêtes, des loisirs, de la culture et des relations avec les associations :

Mmes. Mrs. ISSELIN Jean-Claude, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, CONTANT Evelyne, GONCALVES Jean, JALOUX Patricia, CABOT Christophe, PREVOT Pascal, DAUNIQUE Monique, VERGNE Sandra, CASTEX Céline, GROSCLAUDE Mathias, DELATTRE Richard, PILLOT Christine, CALLOT Franck.

- Commission de la voirie et de l'environnement :

Mmes. Mrs. ISSELIN Jean-Claude, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, CONTANT Evelyne, GONCALVES Jean, PREVOT Pascal, DELATTRE Richard, CALLOT Franck.

- Commission des bâtiments, de l'hygiène et la sécurité :

Mme. Mrs. ISSELIN Jean-Claude, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, PREVOT Pascal, VERGNE Sandra, DELATTRE Richard.

- Commissions des Finances et des Affaires Economiques :

Mmes. M. ISSELIN Jean-Claude, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, CONTANT Evelyne.

- Conseil d'Ecole :

Mr. CABOT Christophe (Titulaire) – Mme JALOUX Patricia (Suppléant)

- Responsables Salle des Fêtes :

Mrs. LÉCORCHÉ Jean-Pierre, GONCALVES Jean.

- Commission de l'entretien :

Mmes. Mr. LÉCORCHÉ Jean-Pierre, DAUNIQUE Monique, VERGNE Sandra

- Commission du POS : Commission Communale d'Urbanisme : 7+1 Président (Le Maire)

Mmes. Mrs. ISSELIN Jean-Claude, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, CONTANT Evelyne, JALOUX Patricia, PREVOT Pascal, CASTEX Céline, DELATTRE Richard.

- Commission de la communication:

Mmes. Mrs. GONCALVES Jean, JALOUX Patricia, DAUNIQUE Monique, VERGNE Sandra, GROSCLAUDE Mathias, DELATTRE Richard.

- Commission des Pâtures :

Mrs. ISSELIN Jean-Claude, PREVOT Pascal.

- Commission des services techniques

Mrs. ISSELIN Jean-Claude, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, CABOT Christophe, PREVOT Pascal.

-Commission des maisons fleuries et décorées

Mmes. Mr. GONCALVES Jean, JALOUX Patricia, VERGNE Sandra.

- CCAS

Président : Le Maire

Membres élus par le CM

- Madame DAUNIQUE Monique
- Madame VERGNE Sandra
- Madame CASTEX Céline
- Monsieur DELATTRE Richard

Membres nommés par le Maire

- Madame ISSELIN Evelyne
- Madame PARTIOT Liliane
- Madame DEREZ Sandrine
- Monsieur BERNARDI Claude

- Comité Consultatif Communal des Sapeurs Pompiers volontaires

Titulaires :

- * ISSELIN Jean-Claude
- * LÉCORCHÉ Jean-Pierre
- * PREVOT Pascal

Suppléants :

- * GONCALVES Jean
- * CABOT Christophe
- * CASTEX Céline

-Comité de pilotage « Compétences scolaires »

- Monsieur LÉCORCHÉ Jean-Pierre
- Madame JALOUX Patricia
- Monsieur CABOT Christophe
- Madame DAUNIQUE Monique

-Correspondant Défense

- Madame DAUNIQUE Monique

-Commission de rédaction du Plan Communal de Sauvegarde :

- Monsieur LÉCORCHÉ Jean-Pierre
- Monsieur ISSELIN Jean-Claude
- Madame VERGNE Sandra
- Monsieur PREVOT Pascal

-Commission Patrimoine et Découverte

Mmes. Mr. GONCALVES Jean, JALOUX Patricia, CABOT Christophe, GROSCLAUDE Mathias, PILLOT Christine, ISSELIN Jean-Paul (sous réserve de son accord)

-Réfèrent Conseil Municipal Jeunes

Madame JALOUX Patricia

Tenue des bureaux de vote à l'occasion des élections départementales des 22 et 29 mars

8 h 00 - 10 h 30 : Mme Sandrine Urbain
M. Christophe Cabot
M. Pascal Prévot

10 h 30 - 13 h 00: M. Jean-Claude Isselin
M. Sandra Vergne
M. Monique Daunique

13 h 00 -15 h 30: M. Jean-Pierre Lécorché
M. Mathias Grosclaude
Mme. Patricia Jaloux–**uniquement le 22**
M. Richard Delattre – **uniquement le 29**

15 h 30- 18 h 00: Mme Evelyne Contant
M. Jean Goncalves
M. Franck Callot –**uniquement le 22**
Mme Christine Pillot – **uniquement le 29**

BUREAU DE VOTE présent au dépouillement :

Président : - Madame Sandrine Urbain
Assesseurs : - Monsieur Jean-Claude Isselin
- Monsieur Jean-Pierre Lécorché
- Madame Evelyne Contant
Secrétaire : - Monsieur Pascal Prévot

2015-1 : Forfait nettoyage dans la salle des fêtes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la mise en place d'un forfait nettoyage de 50 euros dans le cadre de la location de la salle des fêtes.

Résiliation d'un bail de location

Madame le Maire communique à l'assemblée le courrier de Madame Marie-Thérèse COUSIN informant de sa résiliation de son bail professionnel pour le local sis 7, Rue de l'Eglise à compter du 1er Mars 2015.

2015-2 : Prise en charge des NAP

Madame le Maire présente à l'assemblée l'état des heures effectuées par les agents de l'Association Familles Rurales Clérey-Fresnoy le Château dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires pour la période allant du 1^{er} Septembre au 31 décembre 2014 pour un montant de 1.067,88 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte de ce montant et informe de son accord pour le remboursement de cette somme à l'Association Familles Rurales Clérey-Fresnoy le Château.

2015-3 : Facturation de l'impression des étiquettes pour les élections départementales à la Préfecture de l'Aube

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer à 0.06 euros le tarif unitaire pour la facturation à la Préfecture de l'Aube des 1606 étiquettes éditées en mairie en prévision des prochaines élections départementales des 22 et 29 mars 2015.

2015-4 : Prise en charge des séances cinéma pour les élèves

Madame le Maire présente à l'assemblée la facture de prise en charge des séances de cinéma du 18 décembre 2014 pour les élèves de l'école élémentaire de Clérey d'un montant de 207,00 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide la prise en charge de cette facture comme cela avait été évoqué avec l'Association Tata Nounous, la Ligue de l'Enseignement et la Directrice de l'Ecole Elémentaire.

Prévisions des travaux 2015

En fonction des capacités budgétaires de la commune, seront envisagés en priorité les travaux suivants :

- Prémption des bâtiments du 10, Rue de l'Eglise
- Révision POS en PLU
- Mise en accessibilité
- Aménagement de voirie

Questions diverses

Conseil Général : dotation de matériel

Madame le Maire fait lecture d'un courrier du Conseil Général de l'Aube informant que suite à notre demande transmise par courrier en octobre dernier, la Commission permanente, réunie le 1^{er} Décembre n'a pas pu attribuer de matériel informatique à notre commune.

Desserte en eaux potables de deux habitations

Suite à la réception d'un courrier du Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube concernant les travaux de desserte en eau potable de deux habitations sur la RD 671 pour un montant TTC de 84.000,00 euros et après prise de renseignement auprès des services concernés, il apparaît que les dits travaux sont à la charge des propriétaires et non de la commune. Ce coût sera à comparer avec la mise aux normes du puits existant.

2015-5 : Propriété du 10, Rue de l'Eglise

Madame le Maire informe que suite aux diverses entrevues organisées entre le Service France Domaine, l'Architecte des Bâtiments de France, les propriétaires et l'Architecte, Maître Cossard, chargé de la succession de Madame Sala, demande que la commune propose un prix pour lequel elle serait intéressée d'acquérir la propriété.

Le Service des Domaines, par courrier en date du 23 octobre 2014, considérant l'état général de cette bâtisse ainsi que les nombreux travaux à prévoir, et à partir de différentes méthodes d'estimation, valorise la propriété à hauteur de 65.000-70.000 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, considérant les contraintes inhérentes à la propriété, se positionne sur un tarif de 45.000,00 euros.

Plan Communal de Sauvegarde

La commission se réunira le mercredi 25 février à 19h30 à la mairie pour la poursuite de la rédaction du document.

Divers

Divers sujets sont enfin abordés :

- Le déplacement d'une armoire dans une classe : Messieurs Franck Callot et Jean Goncalves se propose de venir aider les agents techniques mardi 24 février après midi.
- Le tri des éléments entreposés dans le grenier de l'école maternelle
- Le vide grenier du 29 mars qui en fonction de la tenue ou non du 2^{ème} tour des élections départementales se tiendra soit Rue des Ponts, Rue du Moulin, Rue de la Plage et Rue de l'Eglise
- La tarification de la publicité dans le Cléricien avec la possibilité d'un tarif dégressif pour les entreprises qui souhaite la parution de leur publicité dans les deux bulletins annuels

La séance est levée à 23 heures 00.

Ont signé, les membres présents,

Le Maire,

Les Conseillers Municipaux,